

VŒU DEMANDANT UN MORATOIRE SUR TROIS PROJETS D'INVESTISSEMENT DANS L'ATTENTE DES SIMULATIONS SUR LEUR IMPACT FINANCIER PLURIANNUEL

EXPOSE DES MOTIFS

Depuis cet été, le programme d'investissement de la ville s'est fortement accéléré. C'est ainsi que près de 10 M€ sont prévus pour la réalisation de trois projets d'investissement (hors coûts de fonctionnement récurrents) : rénovation et agrandissement du gymnase du Parc, réalisation d'un gymnase provisoire, rénovation d'une salle de l'ex conservatoire municipal.

Il convient d'analyser l'utilité de ces projets (I), leur gouvernance (II) et leur impact financier pluriannuel (III).

Utilité de ces projets pour les Fontenaisiens

- Gymnase du Parc (coût de l'investissement initial 6,9 M€) : la mise aux normes du gymnase du Parc ne prête pas à contestation. En revanche, la réalisation d'un club house et d'une salle de musculation de 100 m² (en doublon avec l'offre existante sur la ville) ne présente pas d'intérêt majeur pour les Fontenaisiens.
- Gymnase provisoire au Panorama (coût de l'investissement initial 1,8 M€) : la réalisation d'une structure provisoire et son installation au Panorama le temps de la rénovation du gymnase du Parc sont pertinents. En revanche, le coût de cette structure provisoire est très excessif et son absence d'isolation thermique en fera une véritable passoire non adaptée à la pratique sportive.
- Rénovation d'une salle dans l'ex Conservatoire municipal (coût de l'investissement initial 1 M€) : ce coût est passé en dix-huit mois de 120k€ (réponse donnée par le Maire lors du Conseil municipal du 7 juin 2017) à 1M€. Il n'est pas concevable de dépenser 5000 euros au m² pour une rénovation d'un équipement public.

Gouvernance de ces projets

Si leur utilité pour les Fontenaisiens diffère d'un projet à l'autre, leur gouvernance repose sur les mêmes dérives ; absence totale de concertation avec les habitants de la commune, présentation succincte au Conseil Municipal et modifications profondes des fonctionnalités ou du coût à l'issue de cette présentation.

Impact financier

Dans un contexte de diminution des dotations de l'Etat régulièrement dénoncé par la majorité municipale, leur soutenabilité financière est loin d'être garantie. En effet, au-delà de leur coût d'investissement considérable, ces projets vont générer des dépenses de fonctionnement récurrentes (fluides, entretien,...) qui ne sont pas évaluées à ce stade

PRÉSENTATION DU VŒU

Au regard des menaces potentiellement majeures que font peser ces projets sur les finances de la Ville, le Conseil Municipal demande à Monsieur le Maire de présenter dans les trois mois une simulation détaillée de leur impact financier pluriannuel sur les sections investissement et fonctionnement.

Dans l'attente de ces résultats, le Conseil Municipal décide d'un moratoire sur la réalisation de ces projets.